



Rubrique: Travail

Sous-rubrique: Demande d'octroi de permis concernant la durée du travail

Date de publication: SHAB - 09.06.2020

Numéro de publication: AB01-0000005952

Canton: JU

Entité de publication:

Staatssekretariat für Wirtschaft SECO - Arbeitszeitbewilligungen, Holzikofenweg 36, 3007 Bern

Demande d'octroi de permis concernant la durée du travail Prétat S.A.

Prétat S.A.

CHE-102.656.815

Zone artisanale du Pécal 10

2952 Cornol

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour)

art. 17 de la loi sur le travail (LTr)

No de référence: 20-003058

N° d'établissement: 52280367

Pan d'entreprise: Département frappe à chaud (matriçage), décapage et usinage

Motif: Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques (art. 28, al. 2 OLT 1)

Personnel: 6 H

Validité: 01.06.2020 – 31.05.2023

Complément à l'autorisation: Renouvellement

Autorisation pour: JU

Toute personne dont les droits ou obligations sont affectés par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et qui est habilitée à faire recours peut, dans les dix jours suivant la publication de la demande, consulter le dossier auprès du Secrétariat d'État à l'économie (SECO), Conditions de travail, protection des travailleurs (ABAS), Holzikofenweg 36, 3003 Berne, après s'être annoncée au préalable par téléphone au 058 462 29 48.